

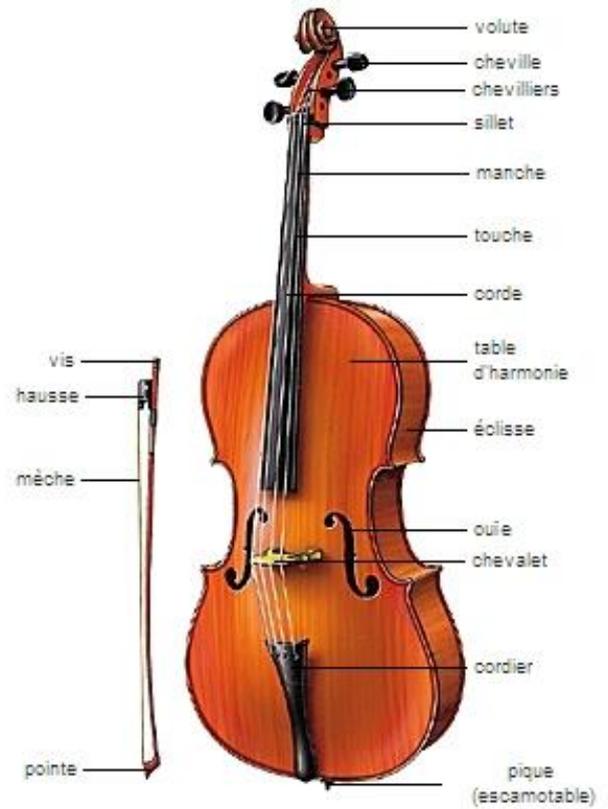
Un peu d'histoire ...

Le violoncelle est un instrument de la famille des cordes frottées par un archet.

Au milieu de XVIème siècle, le violoncelle est considéré comme un grand violon et a un rôle d'accompagnement. Il va seconder le clavecin dans les œuvres baroques et jouer une basse continue.

Plus tard il va évoluer et les compositeurs vont l'utiliser comme instrument soliste et le mettre en valeur.

Le violoncelle est en fait un violon basse qui se joue verticalement. Il a un son riche et puissant ; sa corde aigüe (chanterelle) a un timbre envoutant. Le violoncelle convient particulièrement au caractère intime du quatuor à cordes, mais s'intègre aussi bien à l'orchestre.



La classe de violoncelle :

Le violoncelle est un instrument de musique à cordes frottées (mise en vibration par l'action de l'archet). Le violoncelle est le grand frère de l'alto et le petit frère de la contrebasse. C'est l'instrument qui se rapproche le plus de la voix humaine et il a la particularité d'être celui qui a la tessiture la plus ample. Sa sonorité n'a pratiquement pas changé au fil des siècles. Il se joue assis et tenu entre les jambes ; il repose aujourd'hui sur une pique escamotable, mais fut longtemps joué posé entre les jambes, sur les mollets ou sur la poitrine.

Vous jouerez essentiellement avec l'archet mais aussi sans, on appelle cela le pizzicato. Ses quatre cordes sont généralement accordées en quintes : DO, SOL, RÉ et LA (du grave vers l'aigu).

Le joueur de violoncelle est un violoncelliste.

Les cours individuels de violoncelle sont ouverts aux élèves de tous niveaux, enfants comme adultes. On peut le débiter vers 6, 7 ans.

On peut jouer du violoncelle seul, en petits groupes de musique de chambre ou en grand orchestre.

LE VIOLONCELLE

Il a un **répertoire** des plus variés, de toutes les époques : baroque, musique contemporaine, classique, moderne, jazz, musiques du monde, rock, chanson... Votre apprentissage sera varié !

Dès la 3^{ème} année d'apprentissage, **la pratique en orchestre** est possible et conseillée en rejoignant l'orchestre à cordes « P'tits Crincrins » (cours d'1h le jeudi de 17h45 à 18h45)
Puis dès le passage en cycle 2 (qui correspond à 6 ans de pratique instrumental), il est possible et conseillée de rejoindre l'orchestre symphonique « polys'sons » (cours d'1h30 le jeudi de 18h45 à 20h15)

